

Technique opérationnelle

ÉTABLISSEMENT D'UNE DIVISION D'ALIMENTATION (D.AL.)

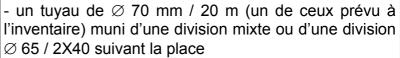
Objectifs

- Alimenter rapidement et précocement une prise d'eau
- Libérer un binôme pour d'autres actions prioritaires

Conditionnement







- roulé sur lui-même ou en écheveaux
- dans le coffre arrière de l'EPT ou dans un coffre latéral rapidement accessible par le conducteur (côté gauche
- éventuellement raccordé en permanence





L'agencement et la place dans chaque EPT étant différent, ce rangement sera arrêté dans chaque CIS selon les principes précédents.



1/ Sur ordre, le conducteur se muni du matériel



2/ Raccorde le tuyau à la tubulure de refoulement



3/ Déroule le tuyau muni de la division (Façon « FDF » si roulé en couronne)



4/ Dépose la division proche de l'accès principal ou à l'emplacement désigné par le C/A et vérifie la fermeture des vannes



5/ Met en eau



Cette manœuvre est bien sûr grandement facilitée en respectant le principe de dépassement du sinistre par le premier engin pompe tonne. Il stationnera à une vingtaine de mètres.

De plus, elle n'est pas réservée aux feux de structure mais peut être réalisée sur tout intervention nécessitant la mise en œuvre d'une prise d'eau.



- être sûr de l'emplacement de l'engin et de l'accès avant d'établir cette division
- la division ne doit pas être placée trop prêt de l'accès du bâtiment pour laisser la place aux établissements de tuyaux d'attaque et à la manœuvre des ouvrants